



PÉRIGUEUX

SAISON

2026-2027

# DKDANSE - ÉCOLE DE DANSE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ID  
PROFESSEURS  
DIPLÔMÉS

Cj  
CHORÉGRAPHERS INVITÉS  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

A  
PROJETS  
ARTISTIQUES ET CULTURELS

P  
PÉDAGOGIE  
BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE

ÉCOLE DE DANSE - FORMATION - CRÉATION ARTISTIQUE

### INSCRIPTION

#### NOUVEAUX ÉLÈVES

L'inscription est validée uniquement lorsque le dossier est complet

- Dossier d'inscription en ligne complété
- Règlement intérieur signé
- Autorisation de droit à l'image signée
- Certificat médical de moins de 3 ans (conformément aux textes de référence du Ministère de la Culture)
- Règlement des cours, frais d'inscription et adhésion à DKDanse Projets

L'ensemble des documents et règlements doit être remis **avant le 1er cours** dans une enveloppe au nom de l'élève.

Seuls les dossiers complets permettent de réserver définitivement une place.

! Tout dossier incomplet pourra entraîner la suspension de l'accès aux cours jusqu'à régularisation

Même en cas d'incertitude concernant les emplois du temps scolaires ou personnels, il est préférable de réserver sa place. Les ajustements de planning pourront être étudiés ultérieurement en fonction des disponibilités. Les documents administratifs devront être remis au plus tard avant le début des cours. L'école se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet.

### RÉINSCRIPTIONS PRIORITAIRES

Du 20 juin au 1er juillet 2026, les élèves déjà inscrits à DKDanse sont prioritaires pour conserver leur place.

À compter du 1er juillet 2026, les inscriptions sont ouvertes aux nouvelles familles et les places disponibles pourront être attribuées à d'autres élèves.

! Nous recommandons vivement aux familles de finaliser leur réinscription afin de garantir leur place pour la saison 2026-2027

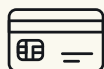
### FRAIS D'INSCRIPTION & ADHÉSION

Les frais d'inscription à DKDanse ainsi que l'adhésion à l'association DKDanse Projets sont obligatoires, annuels et non remboursables.

En cas d'inscription en cours d'année, les frais d'inscription et l'adhésion restent dus dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune proratisation.

### TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

#### ENGAGEMENT ANNUEL



L'inscription à l'école de danse constitue un engagement pour l'année scolaire complète. Toute année commencée est intégralement due.

#### MODALITÉS DE PAIEMENT

*Paiement en espèces* : en une seule fois.

*Paiement par chèque* : échelonné selon les modalités suivantes : 1 fois, 2 fois, 3 fois, 5 fois, 10 fois ou 12 fois.

! Le paiement fractionné constitue une facilité de paiement accordée par l'école et ne correspond pas à un paiement mensuel des cours.

### VACANCES & JOURS FÉRIÉS

Les cours ne sont pas assurés :

- Pendant les vacances scolaires
- Les jours fériés
- Le pont de l'Ascension
- La semaine suivant le spectacle de fin d'année

### COURS D'ESSAI

Un cours d'essai pour chaque discipline est proposé.

Les cours pris après le 1er cours d'essai sont dus.

# SPECTACLES ET REPRÉSENTATIONS

- L'école de danse et l'association organisent régulièrement des spectacles et des représentations permettant aux élèves de présenter leur travail.
- En règle générale un spectacle à l'Odysée est proposé tous les deux ans. Le dernier s'est déroulé en mai 2026.
- Les modalités de participation seront précisées pour chaque projet. Selon les événements, la participation pourra être facultative ou constituer une partie intégrante du projet pédagogique en cours.
- Des frais complémentaires pourront être demandés aux familles.
- Les places de spectacle destinées au public seront payantes.
- L'école pourra être amenée à modifier temporairement les horaires ou l'organisation des cours lors des périodes de préparation.
- Les familles seront informées dans les meilleurs délais.

## NIVEAUX

Les professeurs orientent les élèves vers les cours les plus adaptés à leur âge, leur niveau technique, leur expérience et leur progression.

**Chaque élève évolue à son propre rythme.**

Les choix pédagogiques et les répartitions dans les groupes, projets artistiques relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

L'équipe se réserve le droit de proposer un changement de groupe ou de niveau en cours d'année.

Faites confiance à nos professeurs : ils ont à coeur le développement et l'épanouissement de chaque élève.

## TENUES & COIFFURES



Tenue adaptée à la pratique de la danse.

Cheveux attachés pour toutes les disciplines

Chignon pour la danse classique



Vêtements excessivement amples

Crop-tops, brassières seules

Cheveux détachés

L'école se réserve le droit de refuser l'accès au cours si la tenue ou la coiffure ne sont pas conformes.

## RESPECT DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES PERSONNES



### RESPECT DES LOCAUX

Il est interdit :

- de pénétrer dans les salles de danse avec des chaussures de ville.
- de manger dans les salles et vestiaires.
- de laisser des déchets ou affaires personnelles dans les espaces communs.
- de dégrader volontairement les locaux ou équipements.

Les élèves utilisant les locaux sur le temps du déjeuner ou entre 2 cours sont tenus de ranger leurs affaires, débarrasser et les laisser les lieux propres.

### RESPECT DU MATÉRIEL

Les sols de danse, équipements et matériels mis à disposition doivent être utilisés avec soin.

Pour des raisons de sécurité et afin de préserver les sols, le port de bijoux est interdit pendant les cours. (bracelets, montre, bagues...)

**Toute dégradation volontaire ou résultant d'un non-respect du présent règlement pourra être facturée à son auteur ou représentant légal.**



### RESPECT DES PERSONNES

Chacun est invité à faire preuve de courtoisie, de respect et de tolérance envers les autres élèves, familles et équipe pédagogique. Tout comportement, propos ou publication publique portant atteinte à l'école pourra entraîner des mesures adaptées pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève, sans remboursement des sommes versées.

## OBJETS PERSONNELS PERTES & VOLS

- L'école décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli d'objets personnels.
- Les téléphones sont déconseillés dans l'école. Des casiers sont mis à disposition
- Un cadenas est recommandé pour sécuriser vos effets personnels.
- Les objets trouvés sont regroupés dans une boîte prévue à cet effet.

## ARRIVÉE & SORTIE DES ÉLÈVES MINEURS

Les parents ou représentants légaux sont responsable de leur enfant jusqu'à sa prise en charge par le professeur au début du cours.

**L'école est responsable des élèves uniquement pendant les horaires de cours.**

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne doivent pas être laissés seuls dans les locaux ou aux abords de l'établissement.

## COMMUNICATION

Merci de consulter régulièrement vos messages. Signalez tout changement de mail ou de numéro de téléphone.



WHATSAPP



MAIL